

Appel à candidature

Professeur formateur académique éducation prioritaire

Le rectorat de l'académie de Nancy-Metz recrute un professeur formateur académique éducation prioritaire avec une décharge de six heures pour la rentrée 2021.

Le candidat retenu sera chargé de cette fonction pour une durée d'une année scolaire dans un premier temps, avec possibilité de renouvellement.

Le professeur formateur académique éducation prioritaire participe aux actions de formation coordonnées par le CAREP en lien avec les IA-DASEN et destinées aux réseaux d'éducation prioritaire. Ses principales missions consistent à :

- animer des formations destinées aux personnels enseignants des REP+ et des REP dont il est le référent en se conformant au cahier des charges fixé par le comité de pilotage du réseau,
- venir en appui pour tout ce qui concerne l'ingénierie de formation, dont l'identification des besoins, la construction des dispositifs et éventuellement la recherche d'experts,
- accompagner les individus et les équipes pour favoriser les évolutions attendues dans le cadre de la politique ministérielle et académique fixée dans le champ de l'éducation prioritaire,
- favoriser la diffusion des ressources nationales et contribuer à la production d'outils relevant des problématiques traitées par le CAREP.
- participer aux réunions institutionnelles et aux réunions de coordination au sein du CAREP.
- assurer une veille scientifique portant sur les thématiques fixées par le référentiel de refondation de l'éducation prioritaire.

Les candidats sont invités à transmettre sous couvert du supérieur hiérarchique :

- une fiche de candidature comportant l'avis du chef d'établissement,
- un curriculum vitae.

par courriel à ce.casnav-carep@ac-nancy-metz.fr jusqu'au 07 juin 2021, délai de rigueur.

Un entretien avec une commission de recrutement aura lieu après étude des dossiers.

Nancy, le 18 mai 2021

La responsable du CASNAV-CAREP



Véronique ZAERCHER-KECK